



Expertise comptable & Commissariat aux comptes
Arnaud BERNARD - Marion BOLZE - Michel THOMAS-BOURGNEUF
www.slgexpertise.fr - Accueil@slgexpertise.fr

**Ligue Pour la Protection des Oiseaux
L P O**

Les fonderies Royales
17305 ROCHEFORT

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association La Ligue de La Protection Des Oiseaux, établis en euros tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- le point 2.2.4 de l'annexe relatif à la provision pour retraite. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'association, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue et nous nous sommes assurés de la correcte application de cette méthode.

- le point 5 de l'annexe relatif aux corrections apportées au Compte d'Emploi annuel des Ressources de 2011. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'association, nous avons vérifié le bien-fondé de cette correction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 23 mai 2013
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
SLG EXPERTISE



Marion BOLZE

Bilan

Association

Ligue pour Protection des Oiseaux

Page : 3

Au : 31/12/2012

* Mission Comptes annuels - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2011
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	85 969	76 362	9 606	1 629
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours	18 681		18 681	
	Avances et acomptes				
	Total	104 651	76 362	28 288	1 629
	Immobilisations corporelles				
Terrains	3 238 667	20 802	3 217 864	3 219 935	
Constructions	2 707 688	508 222	2 199 465	2 288 037	
Inst. techniques, mat.out.industriels	594 311	163 600	430 710	448 968	
Autres immobilisations corporelles	2 738 130	930 069	1 808 061	1 979 520	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes	84 990		84 990	36 169	
Total	9 363 788	1 622 695	7 741 092	7 972 633	
Immobilisations financières (2)					
Participations	15		15	15	
Créances rattachées à des participations					
Titres immob. activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts	60 000		60 000	40 000	
Autres immobilisations financières	16 034		16 034	14 161	
Total	76 049		76 049	54 177	
Total I	9 544 489	1 699 058	7 845 430	8 028 440	
Actif circulant	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements	27 609		27 609	24 708
	En cours de productions biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	338 042	16 862	321 179	323 596
	Total	365 651	16 862	348 788	348 305
	Avces et acptes versés sur commandes	20 620		20 620	62 175
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	589 803	23 442	566 360	506 420
	Autres créances	3 851 879		3 851 879	3 451 053
Total	4 441 682	23 442	4 418 239	3 957 473	
Divers					
Autres titres					
Valeurs mobilières de placement	2 432 404		2 432 404	2 959 119	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	165 245		165 245	297 110	
Charges constatées d'avance (4)	45 923		45 923	91 321	
Total II	7 471 528	40 305	7 431 222	7 715 504	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion Actif					
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	17 016 017	1 739 363	15 276 653	15 743 944	
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents			145 000	145 000
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle			947 486	947 486
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Bilan

Ligue pour Protection des Oiseaux

Au : 31/12/2012

* Mission Comptes annuels - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	2 871 183	2 917 490
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	3 653 316	3 582 270
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(209 047)	71 045
Fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 857 927	2 932 344
	Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs	Droits des propriétaires (commodat)		
Total		9 173 379	9 503 151
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	14	18 014
	Provisions pour charges	698 619	591 418
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	1 054 800	880 264
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	440 633	460 410
	Total	2 194 067	1 950 108
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 009 073	1 085 297
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	931 249	1 230 575
	Dettes fiscales et sociales	1 311 012	1 129 281
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 739	50 739
	Autres dettes	141 059	148 019
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	466 070	646 772	
Total		3 909 205	4 290 684
Ecart de conversion passif			
Total du passif		15 276 653	15 743 944
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an	927 486	1 006 759
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	2 981 719	3 283 925
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Compte de résultat

Ligue pour Protection des Oiseaux

Période de l'exercice 01/01/2012 31/12/2012 * Mission Comptes annuels

Période de l'exercice précédent 01/01/2011 31/12/2011 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	2 286 895	2 108 064
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	1 107 023	1 174 576
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	3 393 919	3 282 641
	Production stockée		4 984
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	5 265 957	5 235 709
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	163 961	473 523
	Cotisations	711 152	691 554
	Autres produits (1)	2 082 410	1 481 117
	Total des produits d'exploitation	11 617 401	11 169 530
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks	1 179 650	1 209 529
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	1 745	(39 312)
	Autres achats et charges externes (2)	721 159	594 435
	Impôts, taxes et versements assimilés	(2 900)	(952)
	Salaires et traitements	3 678 654	3 403 929
	Charges sociales	501 390	452 573
		4 109 137	3 803 237
		1 683 860	1 580 853
	Dotations - sur immobilisations { amortissements provisions	376 948	346 335
	d'exploitation - sur actif circulant	16 862	16 191
	- pour risques et charges	107 201	74 640
	Subventions accordées par l'association		
Autres charges	124 902	529 477	
	Total des charges d'exploitation	12 498 611	11 970 939
	Résultat d'exploitation	(881 210)	(801 408)
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés		
	Déficits ou excédents transférés		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges	14	14
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	92 051	88 240
	Total des produits financiers	92 066	88 254
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	14	14
	Intérêts et charges assimilées	43 605	46 531
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	43 619	46 546
	Résultat financier	48 446	41 708
	Résultat courant avant impôt	(832 763)	(759 700)
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier			

Compte de résultat (suite)

Ligue pour Protection des Oiseaux

Période de l'exercice 01/01/2012 31/12/2012 * Mission Comptes annuels
Période de l'exercice précédent 01/01/2011 31/12/2011 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	653 542	793 259
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	165 199	1 067 578
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	818 741	1 860 838
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	384	749 377
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 579	21 565
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	4 963	770 942
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		813 778	1 089 895
Participations des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X		35 303	10 658
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		995 088	671 336
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		1 149 847	919 828
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		13 523 297	13 789 960
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		13 732 345	13 718 914
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		(209 047)	71 045
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		59 495	63 097
Bénévolat			
Prestations en nature		59 495	63 097
Dons en nature			
Charges		59 495	63 097
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services		59 495	63 097
Personnel bénévole			

Comptabilité tenue en euros



KPMG Entreprises
Sèvres-Charentes
21 rue Fleming
B.P. 20133
17005 La Rochelle Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 46 50 57 67
Télécopie : +33 (0)5 46 41 81 74
Site internet : www.kpmg.fr

Association L.P.O.

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2012
Montants exprimés en EUR

10 avril 2013
Association L.P.O.
8 rue du Docteur Pujos - BP 90263
17305 Rochefort
Ce rapport contient 20 pages

1 **Faits caractéristiques de l'exercice**

Les faits caractéristiques de l'exercice ayant une importance significative sur la situation financière, le patrimoine ou le résultat sont :

- Ressources liées aux legs comptabilisés en produits exceptionnels :

Le niveau de legs comptabilisé en 2012 est de 654 K€ contre 793 K€ en 2011, 886 K€ en 2010, 1 209 K€ en 2009, 1 078 K€ en 2008, 458 K€ en 2007 et 545 K€ en 2006. La volatilité des flux de legs conduit l'association à comptabiliser ces produits en produits exceptionnels.

Les engagements hors bilan (legs à recevoir acceptés par le CA ou la préfecture) sont passés de 1 556 K€ au 31/12/2011 à 1 890 K€ à la fin de l'exercice.

1.1 **Principes, règles et méthodes comptables**

1.1.1 **Principes de bases**

Les conventions générales comptables ont été appliquées :

- image fidèle (prudence, régularité et sincérité),
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

1.2 **Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

1.3 **Méthodes**

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques.

Dans les contrats d'études se déroulant sur plusieurs années, il a été retenu la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

Les cotisations des membres sont comptabilisées en produit. L'aide aux délégations L.P.O. est comptabilisée en charge et non en déduction des produits.

La procédure de comptabilisation des legs est la suivante :

- Tous les legs et donations passent obligatoirement par différentes phases :
 - l'acceptation par les organes statutairement compétents (conseil d'administration) et/ou l'autorisation par les organismes de tutelle, doit figurer dans les engagements reçus, en pied de bilan ;
 - un compte de bilan (compte 475) est utilisé de manière transitoire pour enregistrer la contrepartie d'encaissements et décaissements ;
 - à la clôture du legs, le compte 475 est soldé par un compte de produit (771300 libéralités reçues).

De même, la valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a pas été traduite en comptabilité. Pour l'application de l'article 41 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 (réduction d'impôts pour don aux associations au titre des frais non remboursés), les comptes d'engagements ont été mouvementés.

1.4 Changement de méthode d'évaluation et de présentation ou de comptabilisation

Pas de changements de méthodes comptables sur l'exercice.

2 Notes sur le bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1.1 Concessions, brevets et droits similaires

Les logiciels informatiques sont comptabilisés et amortis entre 12 et 36 mois.

2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Il n'y a pas d'immobilisation en crédit bail.

Les biens à caractère immobilisable achetés dans le cadre de programmes subventionnés sont comptabilisés en charges.

Dans le cadre des programmes de conservation de la nature, certains terrains peuvent avoir été acquis avec une clause d'inaliénabilité au profit du financeur.

La Station Ornithologique de l'Ile Grande (22) est construite sur sol d'autrui.

2.1.2.1 Tableau des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement					
Total I					
Autres immobilisations incorporelles	79 742	24 908			104 651
Total II	79 742	24 908			104 651
Immobilisations corporelles					
Terrains	3 230 270	9 190	792		3 238 667
Constructions	2 707 688				2 707 688
Install. techn., matériel, outillage	572 413	21 898			594 311
Install. générales, ag. am. divers	1 567 833				1 567 833
Matériels de transport	183 274	22 928			206 202
Mat. bur. et informatique, mobilier	953 224	43 898	33 028		964 094
Immob. corp. en cours					
Avances et acomptes	36 169	48 820			84 990
Total III	9 250 873	146 736	33 821		9 363 788
Immobilisations financières					
Participations	15				15
Créances rattachées à des part.					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immob. financières	54 161	21 872			76 034
Total IV	54 177	21 872			76 049
Total général (I+II+III)	9 384 793	193 516	33 821		9 544 489

2.1.2.2 Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la durée de vie prévue :

- Constructions 60 ans
- Agencements et installations 10 ans
- Matériel et outillage 5 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel éducatif 4 ans
- Autres équipements 4 ans

2.1.2.3 Tableau des amortissements

Immobilisations	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Frais d'établissement					
Total I					
Autres immobilisations incorporelles	78 112	3 251	5 001		76 362
Total II	78 112	3 251	5 001		76 362
Terrains	10 334	10 468			20 802
Constructions	419 650	88 572			508 222
Install. techn., matériel, outillage	123 444	40 156			163 600
Install. générales, ag. am. divers	262 274	95 131			357 405
Matériels de transport	56 064	38 675			94 739
Mat. bur. et informatique, mobilier	406 472	100 692	29 241		477 923
Immobilisations grevées de droits					
Total III	1 278 240	373 696	29 241		1 622 695
Total général (I+II+III)	1 356 353	376 948	34 243		1 699 058

2.1.3 Actif circulant

2.1.3.1 Evaluation des stocks

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont évalués en fonction du prix moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

2.1.3.2 Provisions sur stocks :

Des provisions ont été constituées si la valeur de réalisation nette est inférieure au coût des produits en stock.

La méthode statistique appliquée au coût d'entrée a conduit à appliquer les taux forfaitaires suivants :

Dernière date d'entrée en stock	Taux forfaitaire % dépréciation
Inférieure à 2 ans	0
> 2 ans et < 3 ans	30
> 3 ans et < 4 ans	60
> 4 ans	95

2.1.4 Créances

Les créances sont évaluées à leurs valeurs nominales.

Les autres créances représentent la participation restant à recevoir des financeurs des contrats à long terme (ex Life...). Elles sont évaluées selon la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

2.1.4.1 Provisions sur autres créances :

Les créances douteuses ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il apparaît une perte probable.

2.1.4.2 Disponibilités et divers

La valeur d'inventaire retenue est le prix de revient lors de l'entrée en portefeuille.

En fin d'exercice, il n'a pas été constaté de moins values latentes ; ainsi il n'a pas été nécessaire de constituer de provision pour dépréciation.

A contrario, les plus value latentes (produits non comptabilisés) sont de 118 K€ contre 172 K€ en 2011.

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs et réserves

Le résultat de l'exercice 2011 (soit + 71 046 €) a été affecté par l'Assemblée Générale en augmentation des réserves diverses.

2.2.2 Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds associatifs	228 655			228 655
Subventions invest; terrains	2 044 927	7 046	53 952	1 998 021
Libéralités legs	329 588			329 588
Libéralités legs - terrains	314 320	600		314 920
Réserves diverses	3 582 271	71 046		3 653 317
Report à nouveau	0			0
Résultat comptable de l'exercice	71 046	(209 048)	71 046	(209 048)
Total	6 570 807	(130 356)	124 998	6 315 453

2.2.3 Subventions d'investissement

Elles concernent essentiellement la perception de subventions d'investissement sur des projets : construction de la Station Ornithologique des Sept Iles, réalisation du siège des Fonderies de Rochefort, réhabilitation de la ferme du Grand Mothais et aussi divers autres projets suivis par années de perceptions.

Libellé	31/12/2011	Aug.	Dim.	31/12/2012
SUBVENTION INVESTISSEMENT				
7 îles	172 393			172 393
Fonderies	1 877 086			1 877 086
Grand Mothais	392 926	7 998		400 924
Divers acquisitions 2009	66 013			66 013
Muséo des 7 îles	480 640			480 640
Divers acquisitions 2010	111 388		37 280	74 108
Divers acquisitions 2011	252 738	38 525	40 225	251 038
Divers acquisitions 2012		118 530		118 530
Total	3 353 183	165 053	77 505	3 440 731
SUBVENTION INVEST. AMORTIE				
7 îles	-92 752	-2 413		-95 165
Fonderies	-227 271	-75 757	0	-303 029
Grand Mothais	-9 857	-15 684		-25 541
Divers acquisitions 2009	-45 519	-7 781		-53 300
Muséo des 7 îles	-29 813	-39 751		-69 564
Divers acquisitions 2010	-8 574	-7 825		-16 399
Divers acquisitions 2011	-7 054	-12 681		-19 735
Divers acquisitions 2012		-73		-73
Total	-420 840	-161 966	0	-582 806
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT NETTE				
7 îles	79 641	-2 413	0	77 228
Fonderies	1 649 814	-75 757	0	1 574 057
Grand Mothais	383 069	-7 686	0	375 383
Divers acquisitions 2009	20 494	-7 781	0	12 713
Muséo des 7 îles	450 827	-39 751	0	411 076
Divers acquisitions 2010	102 814	-7 825	37 280	57 709
Divers acquisitions 2011	245 684	25 844	40 225	231 303
Divers acquisitions 2012	0	118 457	0	118 457
Total	2 932 343	3 087	77 505	2 857 925

2.2.4 Provisions pour risques et charges

Libellé de la provision	Inscrites au 01/01/2012	Dotation 2012	Reprise 2012	Inscrites au 31/12/2012
Devises	15	15	15	15
Provision risque avec un tiers	18 000		18 000	0
Provision retraite (1)	583 418	107 201		690 619
Provision pour charges (2)	8 000			8 000
Total	609 433	107 216	18 015	698 634

(1) Le taux d'actualisation retenu est de 2.70 % avec un taux de charges sociales de 50 %. Néanmoins, au vue de la forte variation entre le taux d'actualisation N et N-1 (4.60%), l'effet taux (120 K€) a été lissé sur 4 ans. Le risque non provisionné au 31/12/2012 est de 91 K€. Il sera rattrapé sur les 3 prochains exercices

(2) Risque sur une collaboration en France

2.2.5 Droits individuels à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	2 357
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	13 692

2.2.6 Fonds dédiés

L'article 3 du règlement n°99-01 donne la définition suivante :

«Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par **des tiers financeurs** à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard ».

Montant en Euros	Fonds à dégager au 01/01/2012 A	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (689) B	Utilisations en cours d'exercice (789) C	Fonds restants à engager au 31/12/2012 D = A + B - C
Sur subv. Fonctionnement affectées (194 000) (Conv. Pluri. Annuel. Objectifs) (Autres)	880 265	912 721	738 185	1 054 801
Sur générosité du public (dons manuels, 195 000)	460 411	237 127	256 904	440 634
Sur legs et donations affectés	Néant			
Total	1 340 676	1 149 848	995 089	1 495 435

2.2.7 Produits constatés d'avance

Des produits constatés d'avance (466 K€) ont été enregistrés en fin d'exercice ; ils concernent notamment :

- les abonnements aux revues Oiseau Magazine, Ornithos et Rapaces pour 2013 159 K€
- les cotisations pour 2012 181 K€
- indemnités d'assurance non engagés 63 K€
- autres produits d'exploitation 63 K€

3 Notes sur le compte de résultat

3.1 Produits

Les produits sont comptabilisés selon les règles appliquées en matière de sectorisation fiscale et selon leur taux de TVA.

Les produits correspondant à la gestion des contrats à long terme sont comptabilisés en fonction de l'avancement du programme et la contribution des financeurs.

Les reprises sur amortissements et provisions correspondent principalement à :

- l'ajustement des provisions pour les valeurs d'exploitation (stocks, créances) ;
- l'annulation des provisions pour les événements intervenus en 2012.

Les aides de l'Etat et des collectivités publiques (Conseil Régional, Agence de l'Eau, EDF) pour les emplois jeunes sont comptabilisées dans la ligne « subvention à l'emploi » (compte 742) et non pas en diminution des charges de personnel (compte 641).

Pour les legs et donations par acte authentique, le traitement comptable prend en considération le règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable qui oblige à séparer les phases d'acceptation et d'autorisation en *comptabilité des engagements* de celle de la réalisation des legs ou donations qui seule figure en *comptabilité générale*.

Les legs et donations qui correspondent à des biens durables sont considérés comme des apports au fonds associatif, ne transitant pas par des comptes de produits.

4 Autres informations

4.1 Associations liées

Des opérations ont été effectuées au cours de l'exercice avec des associations liées (Association locales L.P.O.).

Natures de versements	2012	2011
Reversement quote part adhésions	107 370	101 762
Interventions sous traitance	207 159	143 241
Projet FIVA	42 000	36 016
Co-financement actions	73 617	169 922
Total	430 146	450 941

4.2 Engagements donnés

Néant.

4.3 Engagements reçus

Legs à réaliser : 1 889 892 €

4.4 Contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations de services, dons en nature, mise à dispositions...) n'ont fait l'objet d'aucune évaluation dans les états financiers.

L'article 41 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 permet, sous certaines conditions, aux bénévoles de bénéficier de la réduction d'impôt pour dons aux associations au titre de leur frais non remboursés, pour 2012, cela a représenté une somme de 59 496 €.

La L.P.O. bénéficie de prêts de locaux sur certains sites.

4.5 Tableau des effectifs au 31/12/2012

	Cadres	Non cadres
Effectifs	41	99

4.6 Rémunérations des 3 dirigeants bénévoles et cadres les mieux rémunérés (réf art 20 loi sur le volontariat associatif)

La rémunération des trois cadres les mieux rémunérés représentent 226 469 €.

4.7 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC
Honoraires pris en charge au titre de la mission de contrôle légal des comptes	25 620 €
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	0 €
Honoraires totaux	25 620 €

Comptes Emplois Ressources

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	en % du budget	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	% budget	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	(1)	(2)	(3)		(2)	(3)	(4)
I - MISSION SOCIALES *				REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBIT D'EXERCICE			1 119 191
I.1. Réalisées en France	11 350 249	100%		I - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	1 282 722	10%	1 282 722
- Actions réalisées directement	11 159 743	98%		I.1 Dons et legs collectés	323 710		323 710
- Les travaux réalisables au actions de protection de la nature	3 251 404	2%	474 680	- Dons manuels non affectés	305 469		305 469
- Actions réalisées indirectement	7 908 339	70%	520 957	- Dons manuels affectés	653 343		653 343
- Protection - gestion - espaces - espèces + outils de communication	4 838 980	4%	364 023	- Legs et autres libéralités non affectés	0		0
- Substitution à l'environnement	1 240 256	1%		- Legs et autres libéralités affectés	0		0
- Diffusion par correspondance (DPC)	1 710 309	15%					
- Versements à l'étranger	118 794	1%	36 281	I.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public			
- Versements à d'autres organismes agissant en France	118 794	1%					
- Revenu des associations locales LPO	118 794	1%					
- Versement fonds de dotation LPO	0	0%					
I.2. Réalisées à l'étranger	190 506	0%					
- Actions réalisées directement	150 639	1%					
- Versements à un organisme étranger ou d'autres organismes (Lacaille International)	39 867	0%					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	354 633	3%	178 731	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	5 979 329	48%	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public - dons et legs	179 077			3 - SUBVENTION & AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 205 958	42%	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	175 566			4 - AUTRES PRODUITS	0	0%	
2.3 Charges liés à la recherche de subventions et autres concours publics							
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	877 614	7%	1 574 671				
Frais de fonctionnement	877 614						
Sous total							
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	12 582 496	100%		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	12 528 209	100%	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS				II - REPRISES DES PROVISIONS	0		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 149 848			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	995 088		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE				IV - VARIATION DES FONDS DÉPENS COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (et tableau des fonds déca)			24 527
V - TOTAL GENERAL	0			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	209 047		
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public				V - TOTAL GENERAL	13 732 344		1 307 249
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public							
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	1 493 213		1 493 213	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			-1 493 213
				SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE			935 228
				EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
				Bénévoles			
				Prestations en nature			
				Dont: en nature			
Total				Total			

Sur le CER 2011, une erreur de calcul s'est produite concernant les l'affectation des ressources provenant de la générosité du public. Le tableau ci-dessous permet de rappeler la somme erronée annoncé au titre de 2011 et de produire la somme réelle.

Affectation des fonds provenant de la générosité publique	CER 2011 erroné	CER 2011 corrigé
Travaux préalables aux actions de protection de la nature	281 157 €	503 763 €
Protection, gestion, espaces, espèces + outil de communication	335 055 €	584 916 €
Sensibilisation à l'environnement	18 408 €	111 415 €
Actions réalisées à l'étranger	31 963 €	34 814 €
Total	666 583 €	1 234 908 €

Soit une utilisation complémentaire de 568 325 €. Le report des ressources non utilisés au 31/12/2011 est donc de 1 119 191 € contre 1 764 058 € dans la version présentée avec les comptes 2011.

5.1 Annexe méthodologique du compte emplois ressources LPO 2012

Le compte emplois ressources est complété à partir de la comptabilité analytique de l'association. Il retrace l'ensemble des sommes des comptes annuels de l'année 2012.

Cette annexe méthodologique doit permettre d'expliciter la nature des sommes reprises dans le tableau.

5.2 Emplois (colonne 1)

5.2.1 Les missions sociales

Elles se scindent entre les actions réalisées en France et en Outre Mer et les actions réalisées à l'étranger.

5.2.1.1 Réalisations en France :

Les principales actions réalisées par la LPO peuvent être ventilées dans quatre grands domaines :

- **Les travaux préalables aux actions de protection de la nature** : ils comprennent les inventaires faunistiques et floristiques, les plans de restauration d'espèces d'oiseaux parmi les plus menacées de France, les plans de gestion des réserves et espaces naturels préalables à leur gestion effective dont principalement les sites Natura 2000.
- **Protection - gestion - espaces - espèces + outils de communication** : sont regroupés dans ce domaine les actions effectives de protection des espaces naturels et notamment les réserves naturelles et acquisitions de la LPO ainsi que les actions de conservation des espèces menacées et tous les moyens de communication liés à ces actions à travers trois revues et les plaquettes de sensibilisation.

- **Sensibilisation à l'environnement** : ce domaine d'activité regroupe l'ensemble des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public ainsi que les outils pédagogiques diffusés à partir des centres d'interprétation et des animations sur le terrain.
- **Diffusion par correspondance (DPC)** : la LPO a créé un service de diffusion de produits qui concourent à l'objet social de la LPO et contribuent à la protection, découverte de la nature et à la sensibilisation et éducation. De part son objet, cette activité de diffusion n'a pas pour vocation à recevoir des fonds issus de la générosité publique.

5.2.1.2 *Versements à d'autres associations agissant en France :*

Dans les conventions qui lient les associations locales à la LPO, il est convenu qu'un tiers des cotisations leur est reversé.

5.2.1.3 *Réalisés à l'étranger*

Elles correspondent d'une part au financement d'actions menées par des organismes de protection de la nature (Bulgarie, Sénégal...) et d'autre part du soutien apporté à Birdlife International (l'alliance mondiale pour la protection des oiseaux dont la LPO est le représentant français).

5.2.2 **Frais de recherche de fonds**

5.2.2.1 *Frais d'appel à la générosité public – dons et legs*

Ils correspondent aux coûts engagés pour mettre en place les deux campagnes annuelles de dons (mailing, phoning...).

5.2.2.2 *Frais de recherche des autres fonds privés*

Ils correspondent aux coûts engagés par le service en charge du développement des opérations de mécénat et d'expertise.

5.2.3 **Frais de fonctionnement**

Cette rubrique correspond aux frais de fonctionnement de l'association qui ne sont pas affectés sur les actions. Elle se compose principalement des frais liés au service membre qui assure tout le relationnel avec les adhérents et les groupes et relais ainsi que les frais de fonctionnement à caractère généraux.

III-Engagements à réaliser sur ressources affectées :

Cette rubrique reprend les dotations aux fonds dédiés (neutralisation des ressources non consommées) tant en matière de subventions que des dons et mécénat.

IV-Excédent de ressources de l'exercice :

Il correspond au bénéfice comptable de l'association réalisé en 2012.

5.3 Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)

Le principe de gestion retenue par l'association est le suivant : les missions sociales et les frais de fonctionnement doivent être systématiquement équilibrés d'un point de vue financier. Ces actions ont des financements croisés qui s'imputent sur les dépenses dans l'ordre suivant : subventions fléchées sur actions, dons – mécénat – partenariat fléchées sur actions, ressources générées par les actions et autres fonds privés. Si l'action a besoin d'un autofinancement complémentaire pour équilibrer son financement, les ressources émanant de la générosité publique sont utilisées et affectées. La générosité publique permet ainsi de pérenniser l'action. Ces sommes apparaissent dans la colonne 3.

Concernant les frais d'appel à la générosité du public – dons et legs, ils sont financés à 100 % en prélevant une quote-part des ressources collectées.

V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.

La LPO peut avoir à investir sur des biens pour réaliser ses missions sociales. Cette ligne reprend la part autofinancée sur les investissements.

5.4 Ressources collectées sur 2012 (colonne 2)

5.4.1 Ressources collectées auprès du public

5.4.1.1 Dons et legs collectés

1.1-a Dons manuels non affectés

Ils sont réalisés à 80 % par les membres essentiellement lors des renouvellements annuels de cotisations et abonnements.

1.1-b Dons manuels affectés

Ils proviennent principalement des deux campagnes d'appel à dons programmées annuellement sur des programmes adoptés par le Conseil d'Administration.

1.1-c Legs et autres libéralités non affectés

Les legs reçus par la LPO en 2012, ne stipulent aucune affectation particulière d'utilisation. Ils contribuent à l'autofinancement des missions sociales de la LPO ainsi qu'aux acquisitions immobilières utiles à la protection de la nature.

5.4.2 Autres fonds privés

Ils correspondent à la somme des cotisations, abonnements, vente de produits, animations, expertises, mécénat récoltés par les différents services de la LPO.

ADM	10/12	11/12	12/12	01/13	02/13	03/13	04/13	05/13	06/13	07/13	08/13	09/13
CITERNE M. 12 mois	1 840,00	1 840,00	1 627,67	1 415,34	1 840,00	1 840,00	1 050,00					
Cumul	1 840,00	3 680,00	5 307,67	6 723,01	8 563,01	10 403,01	11 453,01	11 453,01	11 453,01	11 453,01	11 453,01	11 453,01
SUP STAFF												
MARC H 12 mois	2 084,00	2 084,00	2 084,00	2 084,00	1 734,42	1 647,03	2 084,00					
PELLETIER C. 12 mois	3 010,00	3 010,00	3 010,00	3 010,00	3 010,00	12 024,12						
PLAT D. 12 mois	3 242,00	3 242,00	3 242,00	3 242,00	3 242,00	3 242,00	3 242,00					
ROYER 12 mois	1 597,50	1 597,50	1 597,50	1 597,50	1 597,50	1 597,50	1 597,50					
YILDIRIM 12 mois	2 084,00	2 084,00	2 084,00	2 084,00	2 084,00	2 084,00	2 084,00					
DELAHAYE 12 MOIS							1 754,07					
Sous total	12 017,50	12 017,50	12 017,50	12 017,50	11 667,92	20 594,65	10 761,57					
Cumul	12 017,50	24 035,00	36 052,50	48 070,00	59 737,92	80 332,57	91 094,14	91 094,14	91 094,14	91 094,14	91 094,14	91 094,14
RECHERCHE/DOC												
LAFONT 12 mois	4 166,67	4 166,67	4 166,67	4 166,67	4 333,33	4 250,00	4 250,00					
PIROUX C. 12 mois	3 416,67	3 416,67	3 416,67	3 416,67	3 416,67	3 416,67	3 416,67					
PRADISSITTO 12 mois	4 371,81	4 583,33	6 387,22	4 583,33	5 583,33	4 583,33	4 583,33					
TANEL 12 mois	3 875,00	3 875,00	3 875,00	3 875,00	4 166,66	4 020,83	4 020,83					
NOBILEAU 12 mois	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00					
(STAFF)												
Sous Total	20 080,15	20 291,67	22 095,56	20 291,67	21 749,99	20 520,83	20 520,83					
Cumul	20 080,15	40 371,82	62 467,38	82 759,05	104 509,04	125 029,87	145 550,70	145 550,70	145 550,70	145 550,70	145 550,70	145 550,70
Total Mois Sup.Staff	33 937,65	34 149,17	35 740,73	33 724,51	35 257,91	42 955,48	32 332,40					
Cumul Sup. Staff	33 937,65	68 086,82	103 827,55	137 552,06	172 809,97	215 765,45	248 097,85	248 097,85	248 097,85	248 097,85	248 097,85	248 097,85

En plus

REY JOUVIN (Régul. Prime 1000



Expertise comptable & Commissariat aux comptes
Arnaud BERNARD - Marion BOLZE - Michel THOMAS-BOURGNEUF
www.slgexpertise.fr - Accueil@slgexpertise.fr

**Ligue Pour la Protection des Oiseaux
L P O**

Les fonderies Royales
17305 ROCHEFORT

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2012**

Aux Membres de l'assemblée,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris le 23 mai 2013

Le Commissaire aux comptes

SLG EXPERTISE

Marion BOLZE